

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module 2015-2016

<b>Professionalité : sens et fonction</b>			
<b>Code</b> T.TS.SO359.E6A.F.15	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***  
**10 crédits ECTS**

**Langues(s)**  
 français

Volées PT2014 - EE2012  
Semaines 8 à 24  
Jeudi et/ou vendredi

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Compétence principale :

6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

Compétences effectives :

- 6.1. Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels.
- 6.2. Confronter ses positions personnelles et professionnelles et argumentant.
- 6.3. Prendre une distance critique face à soi-même, aux objets d'études ou aux pratiques dans lesquels on est impliqué.

Compétences secondaires :

- 7.4. Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter.
- 8.1. Repérer et valoriser les potentialités d'action collective, associative et citoyenne des différents acteurs.

Objectifs :

- connaître les champs professionnels de l'animation socioculturelle;
- connaître les fonctions, les rôles et les savoirs des professionnels;
- être capable d'analyser l'histoire de la profession;
- être capable de commenter les méthodes d'intervention;
- être capable d'apprécier les enjeux du métier;
- être capable de critiquer le sens de l'action.

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Contenu :

Le module traite des différents champs professionnels de l'animation socioculturelle, anciens, actuels et émergents, ainsi que de leur histoire, de la fin du XXe siècle jusqu'à nos jours. Une projection dans le futur de la profession est également abordée. Les réalités romandes sont mises en perspectives avec les contextes suisse et international. La posture professionnelle et les enjeux actuels du métier seront discutés et analysés.

Les axes d'entrées dans les champs d'intervention et l'histoire de l'animation socioculturelle sont les suivants : collaborations (professionnelles, politiques et bénévoles); populations; méthodes d'intervention; fonction, rôles et savoirs des professionnels; sens donné à l'action; enjeux, recherche.

Une réflexion éthique est également abordée via un questionnement sur les valeurs de la profession.

Des éclairages spécifiques sur le droit du travail, la responsabilité ainsi que du droit pénal sont donnés.

Formes d'enseignement :

Cours ex-catedra.  
Travail en atelier.  
Visites et entretiens sur les terrains.

La participation aux cours est demandée.

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Examen oral de groupe le **jeudi 9 juin 2016 et le vendredi 10 juin 2016 (semaine 23)**.  
Travail écrit de groupe à remettre pour le **vendredi 10 juin 2016 (semaine 23)**.  
Travail écrit individuel à remettre pour le **vendredi 17 juin 2016 (semaine 24)**.

C'est l'addition des points obtenus dans les trois parties d'examen qui déterminera la note.

#### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :

• Examen oral le **mardi 23 août 2016 (semaine 34)**

b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

#### Autres modalités de remédiation

#### 8 Remarques

Durant la semaine 16, les étudiant-e-s suivront des cours hors EESP. Des informations plus précises à ce sujet parviendront aux étudiant-e-s.

#### 9 Bibliographie

Sources issues de recherches récentes du Laboratoire de Recherche Santé-Social LaReSS de l'EESP :

#### Titre des recherches :

- Della Croce, C., Libois, J. & Mawad, R. (2011). *Animation socioculturelle, pratiques multiples pour un métier complexe*. Paris : L'Harmattan.
- Tironi, Y. (2015). *Participation et citoyenneté des jeunes. La démocratie en jeu*. Lausanne : Haute école de travail social et de la santé - EESP.

#### 10 Enseignants

Briguet Marie-France  
Calado Manuela  
della Croce Claudia  
Haunreiter Katja  
Henny Schoechli Elisabeth  
Hugli Alexandre  
Reymond-Lechot Mireille  
Tharin Ann  
Tironi Yuri  
Tschanz Fabienne  
Vuichard Rémi

#### Nom du responsable de module \*

TIRONI Yuri

#### Descriptif validé le \*

14 décembre 2015

#### Descriptif validé par \*

Philippe Beuret